



## PROVINCE DE QUÉBEC Municipalité de Calixa-Lavallée

---

### AVIS PUBLIC

Est par les présentes donné par la soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Calixa-Lavallée, que :

Lors de la séance ordinaire du 2 juillet 2019 qui se tiendra à 20h00 au 771 chemin de la Beauce, le Conseil municipal de Calixa-Lavallée statuera sur une demande de dérogation mineure concernant la construction d'une résidence sur le lot 6 249 172 et dont la largeur de la façade doit excéder la limite de 18 mètres (58 pieds).

Tout intéressé pourra se faire entendre en se présentant à cette séance ordinaire du Conseil

*Directrice générale et secrétaire-trésorière*

**Avis public publié le 17 juin 2019.**

---

---

### CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, Suzanne Francoeur, certifie sous mon serment d'office avoir publié le présent avis en affichant des copies aux endroits désignés, le 17 juin 2019.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 17 juin 2019.

Signé par :

Suzanne Francoeur

Directrice générale et secrétaire-trésorière

---

---